

ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ

Méthodes douces de pose de canalisation

TIGF met en œuvre sur ses chantiers des méthodes douces pour protéger au mieux l'environnement et la biodiversité. Sur le chantier de gazoduc Girland, le transporteur de gaz a entre autres confié le débardage des berges à des chevaux.

Le débardage au cheval a été mis en œuvre afin de compenser les impacts générés par la pose de la canalisation de diamètre 900 mm lors du franchissement de trois cours d'eau – Retjons, l'Estampon et le Caillaou – dans le cadre du projet de gazoduc Girland entre les Landes

et la Gironde. Ces cours d'eau, situés dans les Landes, présentent un intérêt environnemental majeur. Ils sont classés en zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (dite « Znieff ») et en réservoir biologique au titre du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Adour-Garonne. Ils sont également classés en première catégorie piscicole du fait de la qualité de leurs eaux claires et oxygénées. En outre, ces cours d'eau sont fragiles. Les berges du Caillaou notamment étaient dégradées par l'envahissement de robiniers (faux acacias) qui enrichissent le sol en azote, alors que les sols sableux landais présentent la particularité d'être généralement pauvres en azote. Par conséquent, TIGF s'est engagée à abattre les robiniers et à planter à la place des feuillus (chênes pédonculés, chênes tauzin, aulnes glutineux) de façon à restaurer ces berges. Cette mesure de compensation dépasse le site du Caillaou, puisqu'elle permettra également de rétablir la trame verte en reconnectant une aulnaie marécageuse en amont et la forêt galerie de l'Estampon en aval.

TIGF a décidé de faire faire le débardage par six chevaux comtois et ardennais, dirigés par des bûcherons spécialisés dans le débardage au cheval. Arrivés début décembre 2012, ces attelages ont retiré de la piste le bois coupé sur une surface de 0,8 hectare. Au total, 300 stères de boisement de robiniers faux-acacias ont été déblayés. Le choix de faire appel à des chevaux plutôt qu'à des engins témoigne de la volonté de TIGF de privilégier les techniques douces et de préserver les sols. Les chevaux de trait évitent toute pollution et toute dégradation des sols forestiers.

L'environnement au cœur du projet Girland

Dans le cadre du projet Girland, une étape technique importante a été franchie le 12 février 2013 : le tirage de la canalisation sous la Douze, cours d'eau situé dans les Landes. Le forage horizontal dirigé est une technique fréquemment utilisée pour franchir des obstacles de grande taille (routes,

cours d'eau). Elle consiste à faire passer la canalisation à 15 ou 20 mètres sous le lit du cours d'eau.

La Douze et ses affluents sont propices à la vie de l'écrevisse à pattes blanches et les ripisylves (bandes boisées des berges des cours d'eau) au déplacement des chiroptères (chauves-souris). Ce cours d'eau présente un intérêt environnemental majeur : « Znieff », frayères à lamproies (espèce protégée) et corridor de déplacement important pour les chauves-souris (espèce protégée et d'intérêt communautaire). Mais, surtout, la Douze a été classée par l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema) en tant qu'aire de répartition pour l'écrevisse à pattes blanches (espèce protégée en France, espèce d'intérêt communautaire au titre de la directive européenne 92/43/CEE, classée « vulnérable » sur la liste rouge des espèces menacées en France). Cette espèce est particulièrement sensible à la pression exercée sur les milieux aquatiques des cours d'eau : pollution des eaux, rectification des cours d'eau, altération du lit mineur et des berges et progression d'espèces exotiques envahissantes (écrevisses de Louisiane).

Sur le chantier Girland, l'enjeu était par conséquent de préserver la Douze en évitant toute incidence sur les habitats aquatiques de l'écrevisse à pattes blanches et des impacts sur la ripisylve, axe majeur de déplacement des chiroptères. Ceci a justifié la réalisation d'un passage en sous-œuvre par forage horizontal dirigé.

Le projet Girland avance

Girland est un projet stratégique qui répond à l'évolution du marché du gaz naturel et s'inscrit dans le cadre de la politique énergétique européenne. Il contribuera à diversifier, sécuriser et fluidifier l'approvisionnement en gaz du territoire sud-ouest. Cette nouvelle artère, de diamètre nominal (DN) 900 mm, renforcera le corridor ouest de TIGF. Elle disposera de deux nouveaux postes de sectionnement, à Le Frêche et Retjons dans les Landes et sera interconnectée aux installations existantes que sont le centre de stockage de Lussagnet (Landes) et le poste de sectionnement à Captieux-est. L'ouvrage favorisera la fluidification des échanges avec la zone GRTgaz à Castillon-la-Bataille (Gironde), point de connexion entre les deux réseaux. Ce projet s'inscrit d'ailleurs dans la continuité de la construction, en 2009, de l'artère de Guyenne (AGU), entre Captieux et Castillon-la-Bataille. La mise en service de Girland portera les capacités de transit de gaz de 13 à 14 milliards de mètres cubes par an, au point d'interface entre les deux opérateurs. Il renforcera également le rôle du stockage de Lussagnet. ■

Méline Le Gourriérec



Tirage de la canalisation sous le cours d'eau (la Douze).

Girland en quelques chiffres

La canalisation, d'une longueur de 58 km, traverse :

- 13 communes, dont 12 dans les Landes et 1 en Gironde ;
- 17 cours d'eau ;
- plusieurs zones sensibles d'un point de vue environnemental : « Natura 2000 », « Znieff ».

Politique environnementale de TIGF

Sur ses chantiers, TIGF met en œuvre une démarche d'évitement, de réduction et de compensation. Concrètement, il s'agit d'éviter en priorité les sites sensibles sur lesquels un chantier de pose de gazoduc pourrait générer des incidences. Des mesures de réductions d'impacts sont prises systématiquement, en particulier dans les cas où l'évitement est impossible, afin de réduire les incidences sur le milieu. Enfin, en dernier recours, si, malgré toutes les précautions prises, des espèces protégées ou leur habitat sont impactés de manière significative, des mesures de compensations sont proposées et validées par l'administration. Celles-ci peuvent consister en l'acquisition de terrains dont les caractéristiques permettent de reconstituer l'habitat impacté. Elles peuvent prendre d'autres formes, par exemple la restauration d'un site dégradé, comme c'est le cas sur le cours d'eau du Caillaou dans les Landes.



Débardage par des chevaux sur le chantier de gazoduc Girland.